



SAEP DE GONNEVILLE FOURNEVILLE

QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE

SYNTHESE 2006

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. Dans chaque département le service Santé-Environnement de la DDASS en assure le contrôle. Il vous rend compte des résultats.

L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION

Le réseau du syndicat de Gonneville Fourneville est exploité par la société SAUR. Deux zones de distribution ont été définies en fonction de leur mode d'alimentation en eau. La zone Fourneville, qui concerne le bourg et la partie sud de cette commune, est alimentée par un achat d'eau au syndicat de Saint Benoît d'Hébertot. La zone Gonneville, qui concerne toute cette commune et quelques hameaux au nord du bourg de Fourneville, est alimentée par les sources de Cresseveuille à Gonneville sur Honfleur mélangées à un achat d'eau au syndicat de production du Nord Pays d'Auge. La procédure de définition des périmètres de protection est en cours pour les sources de Cresseveuille.

LES CONTROLES

En 2006, 24 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les réseaux.

Appréciation générale

L'eau distribuée en 2006 était de bonne qualité au vu des paramètres mesurés.

Qualité bactériologique

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de très bonne qualité bactériologique.

Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

Les teneurs en nitrates sont restées faibles et très inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligramme par litre).

Plomb

Le potentiel de dissolution du plomb de l'eau distribuée est élevé. En présence de canalisations en plomb (branchements publics ou réseaux intérieurs), la teneur en plomb dans l'eau risque de dépasser la limite maximale de qualité. Il est recommandé de laisser couler l'eau jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche et stable en température avant l'utilisation pour la consommation et de prévoir le renouvellement ou la réhabilitation progressifs de ces canalisations

Fluor

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Pour la prévention de la carie dentaire lorsque l'eau de boisson contient moins de 0,5 mg/l de fluor, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée.

Pesticides

Insecticides, herbicides, fongicides, ...

Pour les substances appartenant à la famille des pesticides la valeur réglementaire de 0,1 µg/l (microgramme par litre) est inférieure aux seuils de toxicité connus.

Aucun dépassement de la limite de qualité n'a été relevé.

Dureté

L'eau est moyennement dure (calcaire).

Valeurs observées de certains paramètres

Zones de distribution	Nitrates		Déséthyl atrazine maximum en µg/l	Dureté moyenne en °F
	moyenne en mg/l	maximum en mg		
Fourneville	18,3	20,2	0,04	28,8
Gonneville	9,6	18,7	0,07	29,9

Informations

Le détail des résultats d'analyses est disponible auprès de la collectivité, de l'exploitant et au service Santé-Environnement de la DDASS.

Mairie de Gonneville s/Honfleur tél : 02.31.89.07.93

SAUR tél : 0810.149.149

DDASS. tél : 02.31.70.95.60

